

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

DAME PEP GIENNOIS

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

DAME PEP GIEN
29 Avenue Chantemerle BP 17 45500 GIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;

- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

II. Présentation du pôle

Vie du pôle (travaux transversaux, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...)

Le pôle Accompagnement Médico-Socio-Educatif et Apprentissage a poursuivi sur l'année 2025, son fonctionnement en pôle dans une véritable stratégie de transversalité. Cette dernière se construit autour d'échanges de pratiques portant sur l'organisation et le fonctionnement des établissements pour favoriser l'harmonisation d'outils et la mise en place de projets transversaux.

Les principaux axes de travail au niveau du pôle ont été les suivants :

- **Poursuite de la structuration des trois IME vers le DAME**

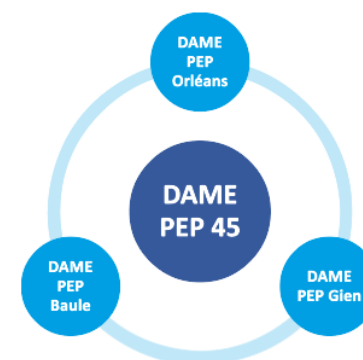
Au 1/01/2025, les IME sont désormais appelés DAME.

L'arrêté N°2025 – DOMS – PH45 – 082 porte l'autorisation de regroupement des DAME sur 3 sites, avec une capacité totale de 303 places, réparti comme suit : 82 places au DAME Pep Gien , 80 places au DAME PEP Baule et 141 au DAME PEP Orléans.

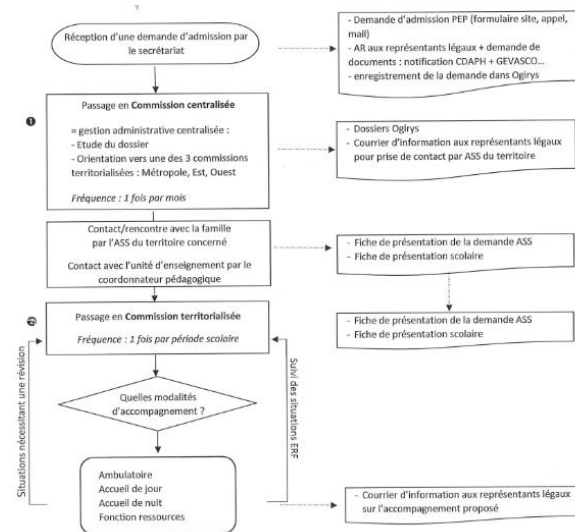
Les DAME ont réalisé un état des lieux de leurs pratiques selon les différentes modalités d'accompagnement (accueil de jour, accueil de nuit, fonction ressource et accompagnement ambulatoire). Cet état des lieux a été conduit au regard de plusieurs domaines d'intervention :

- soins et suivi thérapeutique ;
- inclusion scolaire et apprentissages ;
- insertion professionnelle, formation et emploi ;
- inclusion et autonomie (vie sociale, culturelle, sportive, loisirs et hébergement).
-

Dans un second temps, les directions des DAME ont identifié les perspectives d'évolution à développer au sein de chaque modalité d'accompagnement, qui permettront à terme de finaliser la transformation en DAME.



• **Mise en place de la Porte d'Entrée Commune (PEC) et installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)**



A compter du début de l'année 2025, le processus d'admission, auparavant distinct entre les DAME et les SESSAD, a été entièrement repensé afin de simplifier les démarches pour les familles. **Un numéro de téléphone unique et une adresse mail dédiée** ont ainsi été créés pour contacter la Porte d'Entrée Commune du secteur enfant. L'accueil téléphonique est géré en alternance par les secrétaires des DAME et du SESSAD.

Une fois le dossier de l'enfant complet, celui-ci est transmis à la **Commission Centralisée**, où il est analysé par les **Assistants de Service Social (ASS) du secteur enfant**. Les familles sont ensuite contactées par téléphone pour préciser leur demande et affiner les besoins d'accompagnement.

Trois **Commissions Territorialisées** se réunissent ensuite, selon les trois territoires : Métropole, Ouest et Est. Chaque commission est composée : des ASS; d'un Chef de Service du DAME et du SESSAD concernés ; de la coordinatrice pédagogique du DAME; des directeurs des DAME et du SESSAD et des éducatrices de l'ERF. À l'issue de l'étude, une **modalité d'accompagnement parmi les quatre existantes** est proposée à la famille par courrier. Les professionnels concernés (éducateurs ERF, Chef De Service du DAME ou ASS du SESSAD) prennent ensuite contact avec les familles afin d'organiser **l'accueil de l'enfant ou du jeune**

• **Installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)**

L'équipe de l'ERF est composée de 3 Educatrices Spécialisées (ES), dont 1 Enductrices qui étaient déjà en posté au DAME de Gien, et une psychologue (0,40ETP). Les recrutements ont eu lieu en octobre 2025 et leur activité a débuté au retour des vacances de la Toussaint. Les professionnels sont installés dans des bureaux au 1^{er} étage du siège de l'association.

Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt de travail d'un directeur de DAME en fin d'année et le départ de la directrice de pôle fin Aout 2025. Les directeurs des DAME, ont donc pris le relai sur le pilotage (présidence) des CSEE, tels que le prévoit l'accord pré-électoral et ont poursuivi le travail engagé au niveau du pôle.

Le pôle s'organise autour de deux types de réunions :

- Réunion de Directeurs et Directeurs Adjoint : permettant de travailler sur les axes prioritaires et les stratégies à développer
- Réunions regroupant l'ensemble des responsables d'encadrement permettant de travailler sur le partage et ou l'harmonisation d'outils ou des pratiques.

L'alternance entre les réunions Visio et présentiel permet de se réunir plus souvent et de limiter les déplacements.

Plan de Développement des Compétences (PDC 2025)

L'année 2025 est marquée par la mise en place d'un PDC 2025 commun au DAME. Celui-ci est déployé sous deux formats :

- Les formations mutualisées qui permettent de développer l'harmonisation des outils, des pratiques et l'interconnaissance.
- Les formations individuelles.

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

- Identité de l'établissement (nom, adresse, type d'ESMS).

Le DAME PEP Gien est un établissement géré par les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) du Loiret.

Créé le 21 septembre 1970, l'IME était situé dans le centre-ville de Gien. En 1994, l'IME emménage dans les locaux actuels au 29 avenue de Chantemerle, tandis que l'internat s'installe dans trois pavillons voisins, rue Colette Sidonie.

- Autorisations et capacité d'accueil.

Selon l'agrément officiel, la capacité d'accueil du DAME est de 80 places, dont 30 à l'internat. Les jeunes sont répartis selon leurs âges et leurs besoins.

Au cours de l'année 2025, le DAME a dû se réorganiser afin de répondre de nouvelles demandes d'admission de jeunes enfants de moins de 12 ans. De ce fait, le groupe des 13 ans a été accueilli sur la SIPFP à compter de mai 2025, ce qui a permis de faire de nouvelles admissions sur la SEES.

Ainsi,

- ↪ La Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES) accueille des enfants de 6 à 12 ans. Ils bénéficient de temps de scolarisation en inclusion individuelle, en UEE ou au sein du DAME, mais également d'activités éducatives et des soins déterminés en fonction de leurs besoins.
- ↪ La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) propose des ateliers professionnels encadrés par des éducateurs techniques spécialisés, des activités éducatives adaptées, une scolarisation adaptée ainsi que des soins déterminés en fonction de leurs besoins. Pour le groupe des 13 ans (groupe passerelle), seuls des ateliers à visée éducative sont mis en place.
- ↪ L'internat propose deux à quatre nuitées par semaine selon le projet des jeunes. L'accueil se fait selon les besoins des jeunes et permet de travailler sur le développement de l'autonomie et l'épanouissement.
- ↪ Le service de suite assuré par des éducateurs propose une aide aux jeunes sortis du DAME afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement est possible sur une durée de 3 ans.

Le DAME s'attache à travailler avec chaque famille, la famille étant un partenaire incontournable. Le projet de l'enfant est travaillé en équipe pluridisciplinaire en accord avec la famille.

- Public accueilli.

Le DAME accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans en situation de handicap orientés par la MDA. Ces jeunes présentent une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés. Avec le processus d'inclusion, la typologie des usagers a évolué vers des pathologies plus complexes : TSA léger à sévère, troubles psychiques, multi-handicaps.

- Missions et objectifs.

L'établissement délivre :

- Des prestations éducatives adaptées et encadrées par des professionnels spécialisés afin de répondre aux besoins des jeunes : activités culturelles, sportives, de loisirs, d'autonomie dans la vie quotidienne, de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, une éducation à la citoyenneté, une sensibilisation à la consommation et au respect de l'environnement. Les activités visent à acquérir des compétences d'autonomie dans la vie quotidienne et d'affirmation de soi.
- Des prestations thérapeutiques : elles sont coordonnées par le médecin de l'établissement après observations de l'équipe pluridisciplinaire avec accord du jeune et la famille. Ces prestations sont réalisées soit en séances individuelles ou collectives.

- Des prestations de scolarisation avec des enseignants spécialisés de l'Éducation Nationale répondant aux besoins et compétences des jeunes. Les apprentissages dispensés sont en accord avec les programmes officiels du ministère. Les adaptations sont sur la durée, le rythme, le contenu, les supports ainsi que le lieu de scolarisation : école de secteur, Unité d'enseignement externalisée ou au sein du DAME.

IV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs :

Départ du médecin en juillet 2025.

Postes vacants :

- 0.20 ETP médecin
- 0.75 ETP orthophoniste

- Formations réalisées :

6 formations réalisées sur l'établissement (hors contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)

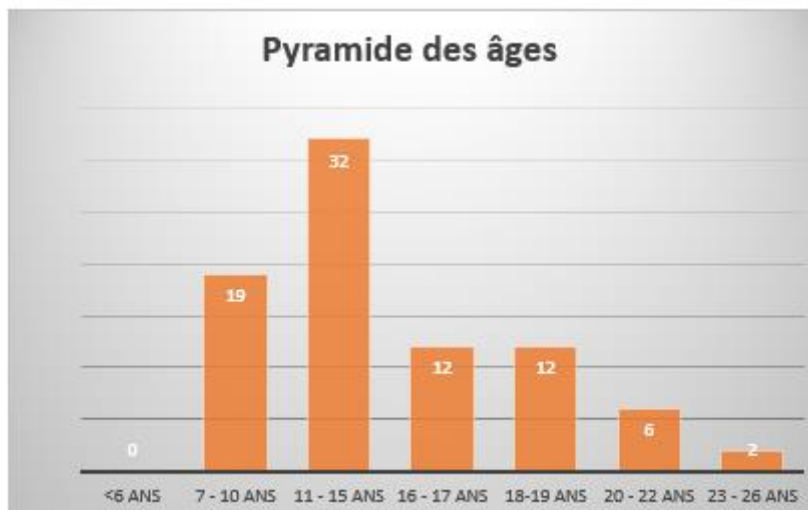
- FALC
- Autisme : comprendre, prévenir et gérer les comportements
- Guidance parentale
- Autodétermination
- Ecrits professionnels
- Mener son auto-évaluation HAS

<i>Indicateurs communs</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>1.75 ETP</i>	<i>0.95 ETP</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>6.67 %</i>	<i>10,29%</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>11.86 %</i>	<i>8.27 %</i>
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>		
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	<i>3 contrats apprentissage et 3 contrats de professionnalisation (dont 1 terminé en juillet 2024)</i>	<i>2 contrats apprentissage (dont 1 terminé en juillet 2025) et 4 contrats de professionnalisation (dont 1 terminé en juillet 2025 et 1 commencé en septembre 2025)</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>82 %</i>	<i>42.37%</i>

V. Activité et accompagnement des personnes

➤ **Nombre de personnes accompagnées : 83 usagers ont été accompagnés en 2025.**

➤ **Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.).**

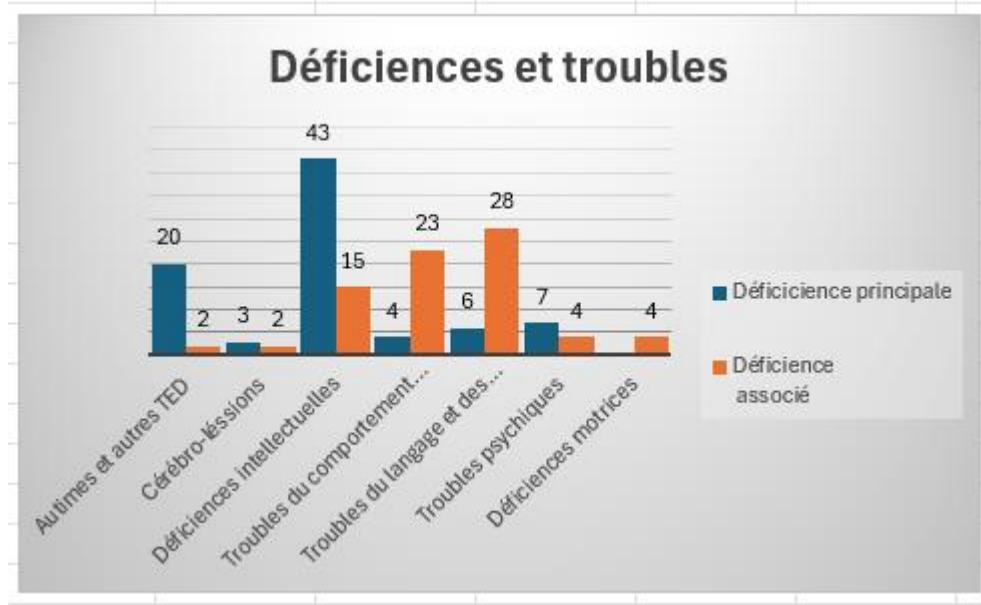


Il y a surtout des demandes d'admission pour de jeunes enfants et la moyenne d'âge diminue. En effet, les enfants sont notifiés de plus en plus tôt et l'établissement reçoit très peu de demandes pour des adolescents.

De ce fait, l'organisation a été modifiée afin de permettre de mieux répondre aux besoins et demandes d'admission.

On constate une augmentation des enfants et jeunes avec un TND.

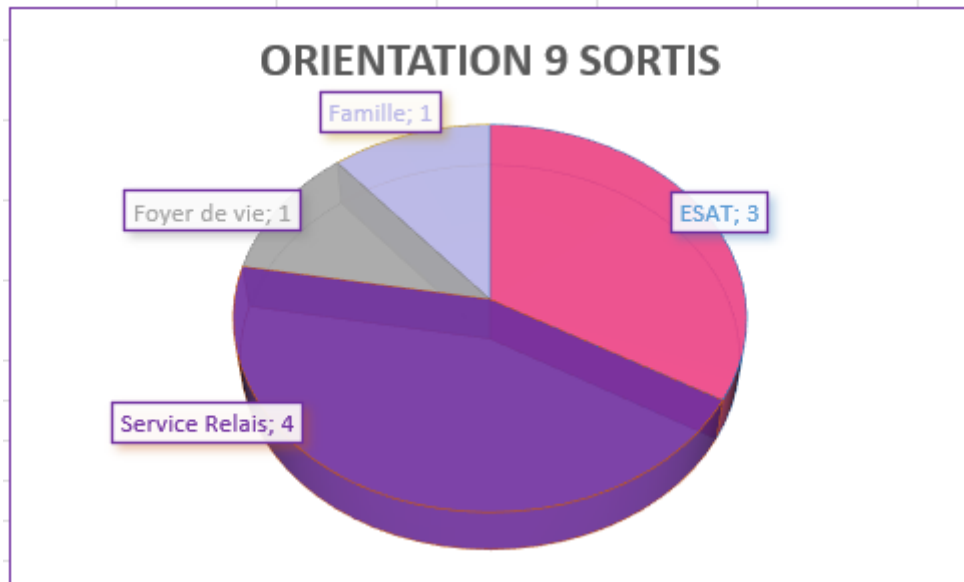
Ils représentent désormais 31% du public accompagné.



Protection et vulnérabilité :

12 situations ont fait l'objet de la transmission d'une information préoccupante à la CRIP, signalement ou information au juge des tutelles.

15 jeunes bénéficient d'une mesure judiciaire de placement ou d'aide éducative



Un important travail de partenariat permet d'orienter les jeunes vers une solution adaptée à leurs besoins et répondant à leur projet.

➤ **Modalités et types d'accompagnement proposés.**

Tous les jeunes accompagnés ont un projet individuel d'accompagnement qui a pour objectif de répondre à leurs besoins et attentes en fonction de leur âge, de favoriser leur développement et la meilleure inclusion possible.

Pour cela, nous mettons en place des prestations éducatives, pédagogique, professionnelles et de soins qui répondent aux :

- Besoins en matière d'autonomie
- Besoins pour la participation sociale

- Besoins de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

SEES

L'organisation de la journée tend à se rapprocher le plus possible d'une journée scolaire ordinaire avec alternance d'activités éducatives et pédagogiques, de temps récréatifs et de repas pris en collectivité. Des prises en charges paramédicales et psychologiques individuelles ou collectives se déroulent pendant les temps éducatifs ou scolaires. L'organisation de la semaine est rythmée et ritualisée afin d'offrir un cadre contenant et sécurisant. Un emploi du temps individuel est élaboré afin de répondre aux besoins du jeune.

SIPFP

La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle accueille les adolescents à partir de 13 ans. Au-delà de 20 ans, « l'amendement Creton » permet le maintien dans l'établissement, dans l'attente d'une solution adaptée dans les établissements du secteurs adultes.

Dès 16 ans, l'orientation est travaillée avec le jeune et sa famille afin de limiter le nombre de jeunes sous "l'amendement Creton".

Au travers des différents accompagnements éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques, professionnels, les professionnels accompagnent et aident à l'orientation qui semble être la plus adaptée aux capacités et souhaits du jeune adulte et de sa famille.

Internat

L'établissement dispose d'un Internat qui accueille les jeunes en fonction de leur projet, ils peuvent bénéficier d'une à quatre nuitées.

L'accueil en internat se fait en fonction des besoins du jeune et constitue une démarche éducative qui doit permettre de travailler sur le développement de son autonomie et de son épanouissement. L'internat dispose de 30 places avec des chambres simples ou doubles.

Il y a 3 groupes accompagnés d'éducateurs, et pour le bon déroulement des nuits, des surveillants de nuit sont garants de la sécurité des jeunes.

Sur les temps de soirée, les jeunes bénéficient de différentes activités :

- Activités physiques en extérieur et activités culturelles : piscine, médiathèque, shopping, ...
- Activités pour développer leur autonomie au quotidien : courses alimentaire, préparation repas, ...
- Activités autour de l'expression et le développement de la communication et de relation : groupe de parole, jeux, ...

➤ **Diversification de l'offre d'accompagnement.**

Le DAME de Gien poursuit l'évolution de ses pratiques dans une visée d'inclusion et d'ouverture sur l'extérieur.

De nouvelles actions ont pu se mettre en place en partenariat avec d'autres associations ou établissements de droits communs.

Actions proposées sur la SEES :

- Accompagnement à la médiathèque de Gien (tous les 15 jours)
- Ateliers lecture et échanges intergénérationnels avec l'association AGILE de Gien (tous les 15 jours)
- Activité aviron sport partagé avec le collège Mermoz (jusqu'en juin 2025)
- Activités sportives
- Activité Resto du cœur (toutes les semaines)
- Activité à la ludothèque de Coullons (toutes les semaines)
- Activité Ferme pédagogique

Actions proposées sur la SIPFP :

- Intervention du Centre de Planification et d'Education Familiale pour les jeunes de la SIPFP en collectif et individuel, selon les besoins du jeune ; permanence sur les réseaux sociaux en individuel.
- Accompagnement à la médiathèque de Gien,
- Atelier Poterie à Saint Martin sur Ocre,
- Ferme pédagogique
- Atelier esthétique avec une intervention par mois chez l'esthéticienne
- Stages professionnels en milieu ordinaire chaque semaine : Entretien du camping de la ville de Chatillon sur Loire autour des espaces verts et l'aménagement des espaces urbains, à la Ressourcerie VNR de Gien et Gifi à Gien.
- Participation des jeunes des UEE à l'UNSS badminton, escalade, run and bike, futsal, handball, cross... Educapcity avec les collégiens du collège en équipes partagées
- Activités sportives en compétition : Championnat de France para judo
- Activités sportives : partenariat avec le ASBC (club de basketball de Chatillon sur Loire)

Action proposée sur l'internat :

- Activité handball avec le Club d'Ouzouer-sur-Loire
- Activité Piscine Dampierre en Burly
- Activité médiathèque

Pour son ouverture vers l'extérieur et le lien avec les familles, l'établissement a proposé deux moments conviviaux le marché de Noël et la fête de l'été.

➤ **Accompagnement pédagogique :**

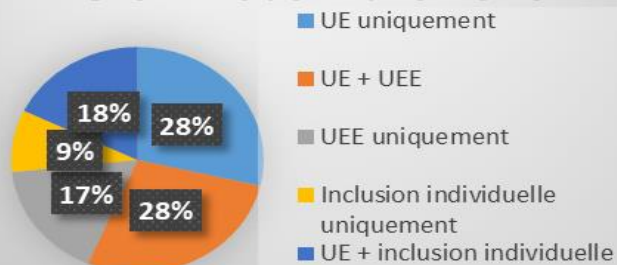
L'objectif est de continuer à soutenir l'évolution inclusive de la scolarisation des usagers du DAME avec des inclusions individuelles dès que possible, et une augmentation du temps de présence sur les UEE.

Modalités de scolarisation :

93 % des enfants bénéficient d'un temps de scolarisation. Durant l'année 2025, le nombre d'élèves scolarisés a augmenté significativement de 3% ainsi que le temps de scolarisation hebdomadaire moyen (+2h) et le nombre d'élèves bénéficiant d'une inclusion individuelle (8%).

Nous pouvons constater une baisse d'effectifs dans les UEE de 2%. Le temps de scolarisation pour les élèves ne bénéficiant pas de projet inclusif a diminué d'1%.

Répartition des modalités de scolarisation DAME PEP Gien Décembre 2025



La dotation de temps d'enseignement pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 est restée constante et répartie comme suit :

Postes : 5,5 ETP d'enseignant + 0,5 ETP de coordination pédagogique

Cela équivaut à 132 heures d'enseignement hebdomadaires (soit 4 752 heures annuelles) et 813 heures de coordination pédagogique.

L'équipe est composée de 6 enseignants.

Pour la rentrée 2025, l'équipe a compté le départ de trois enseignantes, dont la coordinatrice pédagogique, deux nouvelles enseignantes ont été nommées en septembre 2025. Le poste de coordinateur pédagogique est resté inoccupé, les enseignants se sont répartis les missions de coordination, en lien avec l'inspection.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation fonctionnelle (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	<i>Des évaluations sont réalisées mais des outils doivent être déployés afin d'affiner les évaluations réalisées.</i>
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	100%

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2025
DAMEs	Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton	-33% (3 jeunes sortis sur 9)
Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD)	Part de PAP unique	Non mis en œuvre en 2025
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	24%

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	Mai 2023
Nombre de réunions	2
Dates des réunions	7 mars, 6 juin

La dernière réunion a été annulé à la suite de l'absence du directeur.

- Autres actions

Le mandat des membres du CVS arrivant à échéance, il est prévu une élection pour le renouvellement des membres pour le 1er semestre 2026.

Les familles sont sollicitées régulièrement afin d'échanger sur la prise en charge de leur enfant et elles participent, ainsi que leur enfant, à la réunion projet au moins une fois par an.

Indicateurs communs	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	4
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 1	16/10/2025 lancement de la démarche autour de l'écriture du projet d'établissement	

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	2	2
Nombre d'évènements indésirables	29	29
Nombre d'évènements indésirables graves	7	7
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	<i>6 professionnels en 2025</i>
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	<i>Non réalisé en 2025</i>
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	<i>41 % (sur les professionnels éducatifs et sociaux)</i>

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Soins	Associations culturelles et sportives	Social	Educatif	Mairies
CMPE	Club handball d'Ouzouer sur Loire	AED	CPEF	Gien
Professionnels libéraux	Ressourcerie VNR	AEMO	AEP	Chatillon sur Loire
Clinique du pont à Gien	AGILE Gien	DAPAD		Ouzouer sur Loire
CMPP	Resto du cœur	ASE		
		MDA		
		CCAS		
		ADS		

En complément, de nombreux partenariats existent avec l'éducation Nationale et les autres établissements médico-sociaux du territoire.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2025
<i>DAMEs</i>	<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>	33 % (3 jeunes sortis sur 9)
	<i>Taux de scolarisation à l'école DAME</i>	75 % Hors les murs 25 % dans les murs
	<i>Part des services ambulatoires/offre globale</i>	/
<i>DAMEs et SESSAD</i>	<i>Jeunes au lycée</i>	12 sur l'UEE Lycée
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	77

Les mises en stage nécessitent un important travail d'accompagnement et beaucoup de disponibilités.

- 52 stages en ESAT
- 7 au SAMSAH service relais
- 4 Duoday
- 14 stages en milieu ordinaire

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- vacance du poste Cheffe de service administratif : recrutement fait en février 2025
- Poursuite du travail d'accompagnement et d'orientation des adultes bénéficiant d'un amendement CRETON (3 sorties sur l'année)
- Renforcement du travail partenarial et des actions hors les murs
- Poursuite du déploiement du dossier unique informatisé OGIRYS
- Travail d'écriture du projet d'établissement

- réorganisation des sections afin de répondre aux besoins des jeunes en attente (davantage de jeunes enfants avec des troubles du spectre autistique associés)
- mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'admission commune avec les SESSAD (porte d'entre commune, projets partagés...)
- Engagement du travail préparatoire à l'évaluation HAS

- Perspectives 2026 :

- Montée en compétence dans l'accompagnement des enfants et des jeunes avec TND (formation des équipes, adaptation de l'accueil, salle détente, équipements spécifiques...)
- Mise à jour du projet d'établissement
- Renforcement de la démarche qualité en vue de l'évaluation HAS prévue en décembre 2026 (mise en place d'un Copil Qualité, préparation démarche d'évaluation...)
- Travail sur l'optimisation des coûts du transport en lien avec la fédération (logiciel de planification de transport, meilleur suivi de la flotte de véhicule de l'établissement).
- Amélioration du cadre d'accueil de l'internat (amélioration et/ou acquisition des locaux).